



Réponses au quiz

Teste tes connaissances !



Question 1

B - Lorsqu'un agent se trouve à une intersection, le conducteur doit suivre ses indications. Dans l'ordre, il faut d'abord respecter : les signes de l'agent, le feu tricolore puis le panneau.

Question 2

A - Les panneaux de direction sur fond jaune sont des panneaux provisoires. Ils donnent généralement une information sur le changement d'itinéraire, une voie en travaux, etc.

Question 3

A, B et D - Lors d'un contrôle de police, le conducteur doit montrer à l'officier son permis de conduire pour prouver qu'il est autorisé à conduire le véhicule, la carte grise du véhicule pour montrer qu'il n'a pas été volé et l'attestation d'assurance, car tout véhicule doit être assuré.

Question 4

A, B et D - Pour appeler les secours, il faut composer le 15, le 17 ou le 18 qui sont les numéros du Samu, de police secours et des pompiers. Ces numéros sont interconnectés. Il est également possible de composer le 112.

Question 5

A - La distance d'arrêt sur chaussée sèche pour une voiture roulant à 90 km/h est de 81 m. Pour calculer la distance d'arrêt, on prend le premier chiffre, ici le 9, qu'on multiplie par lui-même. Donc $9 \times 9 = 81$ m.

Question 6

A et B - Lorsqu'un feu clignote au rouge près d'un passage à niveau, cela signifie qu'un train va passer. Il faut donc impérativement s'arrêter.

Question 7

A - La majorité des accidents se produit à moins de 15 km du domicile. Comme c'est un secteur qu'ils connaissent bien, les conducteurs sont moins vigilants.





Question 8

C - L'élimination de l'alcool varie en fonction de la quantité, mais aussi de la corpulence de l'individu. En moyenne, il faut compter entre 5 et 7 heures pour éliminer 0,5 g d'alcool.

Question 9

B - La fatigue est la première cause d'accidents mortels sur autoroute. Elle représente 30 % des cas. De manière générale, la fatigue est la quatrième cause d'accidents mortels, derrière l'alcool, la vitesse excessive et les stupéfiants.

Question 10

C - En cas d'accident impliquant un motard, il convient d'abord de se mettre en position de sécurité en garant son véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence. Puis il faut enfiler son gilet jaune et placer prudemment son triangle de pré-signalisation à 30 mètres du véhicule. Ensuite seulement, il est possible de rejoindre le motard, mais en veillant à ne pas le bouger ni à enlever son casque, pour ne pas le blesser davantage. Il faut enfin contacter les secours (le 15 ou le 18).

Question 11

A, B et D - Avant de prêter son cyclomoteur, il faut vérifier que son ami est autorisé à conduire (permis AM ou BSR) et s'assurer de son équipement de protection. Enfin, il faut contacter son assurance pour être certain que le cyclomoteur et le conducteur seront bien protégés en cas d'accident.

Question 12

B et C - La conduite sous emprise de stupéfiants est une faute grave punie par la loi. Ce délit est passible de 2 ans de prison, d'une amende (pouvant atteindre 4 500 €) et d'une perte de 6 points sur le permis. Des peines complémentaires peuvent être prescrites, comme la suspension ou l'annulation du permis.

Question 13

A, C et D - Écouter un baladeur à vélo peut être dangereux. On est moins vigilant et on entend moins (voire pas) les autres usagers de la route.

Question 14

C - Placé à une intersection, le panneau « cédez-le-passage » indique que les usagers doivent laisser passer les véhicules à droite et à gauche.





Question 15

A, B, C, D et E - Avant de prendre la route, il faut vérifier que le véhicule fonctionne correctement.

Question 16

D - Pour sortir d'un carrefour à sens giratoire, il faut prévenir les autres usagers de son changement de direction en mettant le clignotant droit.

Question 17

A, B, C, D et E - Rouler sur des surfaces glissantes peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Si on est contraint de rouler sur des plaques d'égout, du gravier, des rails de tramway, des marquages au sol ou des feuilles mortes, on ralentit pour tourner doucement.

Question 18

C - S'il n'a pas reçu de choc, un casque a généralement une durée de vie de 5 ans.

Question 19

A, B, C et D - Si le pot d'échappement du cyclomoteur est modifié, ce dernier n'est plus homologué. Les autorités peuvent donc verbaliser voire immobiliser le véhicule.

Question 20

B - On ne le sait pas toujours, pourtant, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers des autocars qui en sont équipés. Cette obligation est rappelée par un pictogramme présent dans les autocars.

